



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité du Canton de Dundee

A une séance SPÉCIALE du Conseil municipal, tenue LE 18 DÉCEMBRE 2017 à 17h30h à l'endroit régulier des séances, en conformité avec le Code municipal de la province du Québec et précédé d'un avis public en bonne et dû forme sous la présidence de la mairesse, **madame Linda Gagnon**, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

**Raymond Lazure, Marc Myre,
Justin Nieuwenhof, Yves Lalonde**

Le directeur-général et inspecteur, Daibhid Fraser, est également présent / The director general and inspector, Daibhid Fraser, is also present.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE / OPENING OF THE MEETING

Les conseillers présents formant quorum, la mairesse ouvre la séance à 17h30. / The councillors forming quorum, the mayor opens the meeting at 5:30 pm.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA

Il est proposé par Justin Nieuwenhof

ORDRE DU JOUR / AGENDA

1. Ouverture de la session / opening of the meeting
2. Adoption de l'ordre du jour / Adoption of the agenda
3. Période de question – assistance / questions period – attendance
4. Adoption du budget 2018 / Adoption of the 2018 budget
5. Adoption des taux de taxation pour l'année 2018
6. Levée de la session / closing of the meeting

ADOPTÉE / ADOPTED

3.0 PÉRIODE DE QUESTION

4.0 ADOPTION DU BUDGET 2018 / ADOPTION OF THE 2018 BUDGET

Il est proposé par Yves Lalonde et secondé par Raymond Lazure

D'adopter le budget 2018 tel que proposé. Les citoyens peuvent demander de consulter le budget 2018 à l'Hôtel-de-Ville lors des heures d'ouverture.

ADOPTÉE / ADOPTED

5.0 ADOPTION DES TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2018/ ADOPTION OF THE TAXATION RATES FOR 2017

2017-12S-3

Il est proposé par Yves Lalonde et secondé par Raymond Lazure d'adopter les taux de Taxation pour l'exercice financier 2018 tel que proposé :

Taxe Foncière : 0.3233%

2017-12S-1



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité du Canton de Dundee

Taxe Voirie : 0.0958%
Taxe Policière : 0.0373%
Taxe foncière agricole : 0.2101%
Taxe de Garage : 0.0107%

Ainsi que les taux fixe :

Ordures : 123.29\$
Recyclage : 42.47\$
Police : 95.75\$

Et résolu à l'unanimité par les conseillers. La mairesse ne vote pas.

ADOPTÉE / ADOPTED

7.0 LEVÉE DE LA SESSION / CLOSING OF THE MEETING

2017-12S-4

Il est proposé par Linda Gagnon

De lever la session extraordinaire du 18 décembre 2017

ADOPTÉE / ADOPTED

Linda Gagnon
Mairesse / Mayor

Daibhid Fraser.
directeur général / secrétaire-trésorier